

En quoi le partage de la valeur ajoutée constitue-t-il un enjeu des économies contemporaines ?

Depuis 1983, la France a opté pour une politique privilégiant la part des profits dans la valeur ajoutée afin de restaurer la compétitivité-prix de son économie, suite à une période où l'augmentation de la part des salaires avait contribué à un sous-investissement massif, une dégradation du commerce extérieur et une montée du chômage. Cette part accordée aux profits semble pourtant encore insuffisante face à nos partenaires commerciaux, et particulièrement l'Allemagne qui a construit sa compétitivité extérieure sur une maîtrise des coûts salariaux. Dans une économie mondialisée où les politiques économiques sont interdépendantes, le partage de la valeur ajoutée résulte-t-il encore d'un choix ou est-il contraint par les politiques non coopératives menées par les partenaires commerciaux ?

La valeur ajoutée se répartit entre tous les agents qui ont contribué à la création de richesses : les salariés perçoivent les salaires (auxquels on ajoute les cotisations sociales patronales), l'entreprise perçoit l'EBE et l'Etat prélève les impôts sur la production. Il apparaît donc que stimuler les profits par un partage de la valeur ajoutée plus favorable à l'entreprise peut stimuler l'investissement et améliorer la compétitivité-prix du territoire. Cependant, un partage favorable au profit, cela signifie aussi un partage moins favorable aux salaires, donc à la demande, ce qui peut à terme pénaliser la production. C'est tout l'enjeu du sujet : trouver un équilibre entre salaires et profits, sans oublier la part de l'Etat qui contraint cet arbitrage. Dès lors, le partage de la valeur ajoutée constitue un élément majeur des arbitrages entre offre et demande dans la détermination des politiques économiques. Peut-on soutenir l'activité économique en favorisant les conditions de l'offre sans porter atteinte à la viabilité du marché intérieur ?

Nous verrons tout d'abord que la restauration des profits est un enjeu essentiel dans la recherche de croissance (I) mais que celle-ci présente toutefois des effets pervers (II), puis que les impôts sur la production présentent également un enjeu des politiques économiques (III).

I. La restauration des profits des entreprises, un enjeu pour la croissance

a. Un partage de la VA favorable aux entreprises soutient l'investissement...

- constat empirique : fin années 70, défavorable à investissement puis reprise début années 80 (doc4)
- les profits améliorent la capacité à investir (théorème de Schmidt) Chancelier allemand de 1974 à 1982 « Les profits d'aujourd'hui font les investissements de demain qui font les emplois d'après-demain », taux d'investissement lié au taux d'autofinancement jusque dans les années 80. Evite recours au financement externe. Doc 5b
- des profits importants améliorent la rentabilité : rentabilité = rentabilité éco – tx i réel

b. Et est un outil majeur de compétitivité-prix

- Baisse de coût relatif de travail par rapport au capital (car rigueur salariale) améliore compétitivité-prix
- Pol allemande, maîtrise du coût salarial (pression à la rigueur lors des négociations salariales+ charges sociales qui pèsent sur la conso et non la production (TVA sociale 2007)
- Face aux politiques non coopératives, nécessité de s'aligner ?

II. Les conséquences néfastes d'un arbitrage en faveur des profits

a. Le rôle central des salaires dans la demande

- poids du salaire dans le revenu disponible mais l'importance des salaires qui décroît dans le partage de la VA doc 1
- impact d'autant plus important que les travailleurs ont une plus forte propension à consommer que les propriétaires. Doc 5a (poids travail non qualifié en France)

- sentiment des salarié que le salaire progresse vite que la productivité donc des richesses créées doc 3

b. Une hausse des profits au bénéfice des dividendes et non de l'investissement

- Les profits peuvent par la suite être consacrés non à l'autofinancement mais aux dividendes qui privilégient une rentabilité à court terme de l'entreprise doc 2

III. Les impôts sur la production, un enjeu des politiques économiques

a. L'enjeu du financement du capital public

Croissance endogène : Financement de la recherche publique, subventions investissement, crédits d'impôts, infrastructures de transport et télécommunication, dépenses dans le capital humain (éducation santé) doc 2

b. Et des services collectifs dans le bien-être et la réduction des inégalités

Enjeu de la justice sociale dans la lutte contre les inégalités